

MANUEL DE PRELEVEMENT - Compléments d'examens et sous-traitance

MODALITÉS DE PRESCRIPTIONS D'EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Le LBM suit les prescriptions d'examens qui lui sont adressées. En cas de demandes d'examens redondantes, il peut être amené à supprimer des examens, toujours avec l'accord du prescripteur. Cet accord est tracé et conservé, la demande d'examens donne lieu à un enregistrement informatique et un compte rendu indiquant le motif de non réalisation des examens prescrits est remis au prescripteur.

 Le prescripteur peut rajouter des examens à une demande après réception des échantillons par le LBM, y compris par téléphone. Tous les échanges seront tracés par écrit par le LBM EFS CPL.

Par ailleurs, le LBM peut être amené à réaliser des examens complémentaires à l'initiative du biologiste, en cas de besoin pour le suivi et la qualité des soins prodigués aux patients, conformément aux dispositions réglementaires dans les indications suivantes :

❖ SECTEUR D'ACTIVITÉ IMMUNO-HÉMATOLOGIE

La sécurité transfusionnelle ou le suivi de la femme enceinte

❖ SECTEUR D'ACTIVITÉ HISTOCOMPATIBILITÉ ET IMMUNOGÉNÉTIQUE (HLA)

Le suivi du patient en attente de greffe ou de transfusion, greffé ou transfusé.

- Recherche d'anticorps : un dépistage positif peut être complété par une identification y compris par des techniques sur antigène isolé (Single Antigen)
- Complément de typage HLA du donneur et/ou du receveur en cas de mise en évidence chez le receveur d'une immunisation potentiellement dirigée contre le donneur.

EXAMENS SOUS-TRAITES

Certains examens peuvent être transmis.

Les conditions pré-analytiques définies pour les laboratoires sous-traitants sont susceptibles d'évoluer, elles seront revues lors de chaque envoi en faisant référence aux manuels prélèvements des laboratoires sous-traitants.

Le LBM informe le prescripteur et transmet les échantillons aux laboratoires sous-traitants ci-dessous.

❖ SECTEUR D'ACTIVITÉ IMMUNO-HÉMATOLOGIE

• Laboratoire de biologie médicale de l'EFS Ile-de-France

Centre National de Référence des Groupes Sanguins (CNRGS-20 rue Bouvier-75522 Paris cedex 11)

- En cas d'identification d'agglutinines irrégulières de type anti public, anti HTLA, mélanges complexes ou de phénotype érythrocytaire variant ou rare, cet envoi est indispensable pour enregistrement du patient sur le fichier national des receveurs de sang rare.
- Pour le génotypage érythrocytaire en technique de biologie moléculaire, en cas de transfusions récentes, de présence d'auto-anticorps rendant difficile la prise en charge transfusionnelle du patient ou de recherche d'antigènes partiels ou affaiblis.
- Mentions particulières : tout envoi au CNRGS suppose que le sujet prélevé a été dûment informé de la possible nécessité de réalisation d'examens de biologie moléculaire dans un but de sécurité transfusionnelle et d'une éventuelle utilisation de ses échantillons à des fins autres que diagnostiques (recherche médicale, dispositif médical de diagnostic in vitro ou contrôle qualité, enseignement), cela étant fait de manière anonyme en respectant le secret médical. Le patient peut exprimer son désaccord par l'intermédiaire d'un document signé (une lettre type est disponible sur le site du manuel de prélèvement du CNRGS <https://efs-cnrgs.manuelprelevement.fr/>).

• Centre National de Référence pour l'Hémobiologie Périnatale (CNRHP-184 rue du Faubourg Saint Antoine 75571 Paris cedex 12), pour le suivi des femmes enceintes présentant un allo anticorps d'incidence obstétricale (titrage, dosage pondéral, génotypage RH1, RH3, RH4 et KEL1 fœtal sur sang maternel).

- **Laboratoire National de Biologie et Virologie Moléculaire de l'EFS Bretagne site de Brest (46 rue Félix Le Dantec-BP62025-29220 Brest cedex 2)**
 - Pour le génotypage de l'antigène RH1, RH2, RH3, RH4, RH5 dans le cadre d'une suspicion d'antigène variant,
 - Pour le génotypage érythrocytaire en technique de biologie moléculaire, en cas de transfusions récentes ou en cas de positivité du test direct à l'antiglobuline et en absence de nécessité d'identification par le CNRGS (Systèmes RHCE, FY, JK, MNS).
- **Laboratoire de biologie médicale de l'EFS Ile-de-France site de St-Antoine (53 boulevard Diderot 75012 PARIS)**
 - Examens directs à l'antiglobuline étendus

❖ SECTEUR D'ACTIVITÉ HISTOCOMPATIBILITÉ ET IMMUNOGÉNÉTIQUE (HLA)

- **Laboratoire d'histocompatibilité et immunogénétique (EFS Hauts-de-France-Normandie, 609 Chemin de la Bretèque, 76230 Bois-Guillaume)**
 - Identification d'anticorps anti-HLA avec les réactifs du fournisseur Immucor
- **Laboratoire d'Histocompatibilité et d'Immunologie Leuco-Plaquettaire (EFS Ile de France, 1, voie Félix Eboué, 94000 Créteil France)**
 - Réalisation des examens d'immunologie granulocytaire dans le cadre des enquêtes TRALI (identification des anticorps anti granuleux, typage HNA)

Responsable Du Laboratoire De Biologie Médicale EFS-CPL

Validé par : AUGER Sylvie (06/02/2024)